

# CHARTRE ÉTHIQUE DE LA COPAS

## MOT DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs,

Le grand défi de toute société démocratique est de trouver le juste équilibre entre les forces qui la sous-tendent. C'est pour cela que le questionnement éthique me tient particulièrement à cœur.

Dans ce sens, le conseil d'administration a avalisé, en date du 29 juin 2012, ma proposition de voir instituer une commission « éthique ».

La mission principale de cette commission consiste dans l'élaboration d'une **CHARTÉ ÉTHIQUE**, afin de proposer des pistes de réflexion éthique au secteur des aides et des soins, en élaborant des repères de réflexion et des aides concertées dans la perspective des personnes accompagnées – à savoir, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes présentant une pathologie psychiatrique – mais aussi de la perspective du lieu de la prise en charge, à savoir, les milieux stationnaire, semi-stationnaire et ambulatoire.

La présente Charte est le fruit des premiers travaux réalisés au sein de la commission et validés par notre conseil d'administration.

Au fil des mois à venir, cette charte sera complétée à fur et à mesure que d'autres sujets seront discutés. Ces « aides à la réflexion éthique » témoignent de la complexité des situations rencontrées, mais aussi de la volonté de nos membres de se lancer dans une réflexion éthique systématisée et pragmatique.

Marc Fischbach

## PRÉAMBULE

L'éthique, et plus particulièrement le questionnement éthique, s'avère être une constante dans le domaine des aides et soins avec comme objectif d'éclairer des décisions à prendre et de s'interroger sur la pratique.

La présente CHARTÉ ÉTHIQUE est le fruit de concertations et de réflexions autour de principes de base en vue d'une démarche éthique dans le secteur des aides et soins.

« Prendre soin » implique des choix qui, dans la réalité quotidienne, opposent choix de valeurs personnelles, vie de l'institution, contraintes économiques et sociologiques, pratiques médicales et soignantes, us et coutumes multiculturelles.

La motivation d'éditer ces « aides à la réflexion éthique » ressort de l'expérience pratique, sachant que les questions éthiques au quotidien émergent la plupart du temps de **dilemmes** de comportements. Il s'agit en fait de situations où les parties concernées se retrouvent face à des conflits de valeurs ; situations où des valeurs à priorité égales et à légitimité égale, se trouvent en opposition. Le choix de l'action soignante va favoriser une valeur et va forcément négliger une autre valeur aussi légitime. À titre d'exemple : liberté versus sécurité ; auto – détermination versus sécurité ; autonomie versus sollicitude ; honnêteté versus bienveillance ; qualité versus rentabilité ; solidarité versus liberté.

Ainsi, les expériences et situations pratiques sollicitent la réflexion, le débat, l'échange. Il s'agit de trouver la réponse la mieux adaptée face à une situation donnée dans le respect et pour le bien-être de l'autre. Les « aides à la réflexion éthique » constituent dès lors un moyen d'identifier les enjeux éthiques. Dans notre société contemporaine le pluralisme éthique nous invite à mener une réflexion personnelle, intra- et interdisciplinaire, institutionnelle, voire sociétale.

Cette Charte constitue en quelque sorte une démarche rétrospective en vue de rassembler au fur et à mesure, à travers les sujets traités, une meilleure expertise dans la démarche éthique sur base de cas pratiques rencontrés et analysés et d'établir des aides à la réflexion éthique.

Tout d'abord, il convient de souligner que la COPAS s'oriente par rapport aux principes de base qui sont des principes inhérents au respect de la personne humaine :

Toute personne dépendante / tout usager a droit

- à la vie/survie et ce dans le respect de la dignité humaine
- à la non – malveillance
- à la non – discrimination
- au développement personnel
- au respect de sa singularité
- au bénéfice des « bonnes pratiques »
- au consentement libre et éclairé

Ces principes sont déjà inclus dans les chartes de qualité des institutions, dans les concepts de prise en charge, ou encore dans la déontologie des professions éducatives et de santé.

Ils sont repris dans les différents plans d'action du gouvernement luxembourgeois, dans des chartes européennes et internationales, dans les recommandations du « Human Rights Council » des Nations Unies et autres.

Par ailleurs, par la signature d'un contrat de prise en charge, d'un contrat hébergement, d'un règlement interne et autre, le prestataire et l'utilisateur se mettent d'accord sur le respect réciproque des droits et obligations ainsi que, le cas échéant, des droits et obligations des usagers tiers. En outre, un consentement libre et éclairé de l'utilisateur est tributaire d'une information bienveillante et transparente tant de la part du soignant que du soigné.

Les « aides à la réflexion éthique » ainsi formulées dans la présente CHARTRE ÉTHIQUE reflètent le consensus des membres de la COPAS sur les multiples enjeux inhérents à la relation d'aide et de prise en charge de personnes dépendantes et/ou fragilisées.

Les quatre premiers sujets traités sont :

- La considération de l'utilisateur
- L'implication de la famille et des proches dans le questionnement éthique
- La contention physique et la sédation
- La sexualité dans le milieu institutionnel et le maintien à domicile

Finalement, les membres de la COPAS sont conscients qu'une culture éthique ne peut s'établir qu'autour d'un cadre cohérent. Le **cadre de réflexion** est la condition sine qua non pour une démarche éthique systématique et structurée au quotidien. Il faudra donc renforcer ce cadre afin de rendre possible une démarche éthique au quotidien, à savoir permettre le temps imparti, la réflexion interdisciplinaire, la formation continue et aussi la déhiérarchisation du processus de réflexion, la hiérarchisation étant une forme d'ingérence externe, la pression une composante qui augmente la surcharge émotionnelle : deux facteurs qui pourraient, le cas échéant, éviter plutôt que favoriser une telle démarche de réflexion.

Les membres de la COPAS vont évaluer les modèles existants sous l'angle de l'organisation de ce temps de réflexion.

La COPAS considère qu'il ne suffira pas de créer des plateformes de réflexion éthique. À terme, il s'agira d'arriver à une attitude de réflexion éthique dans le sens d'un « empowerment » individuel (rendre l'individu capable à la réflexion éthique) qui ne tardera pas à avoir des répercussions sur un « empowerment » de la profession et plus loin encore, pourquoi pas, sociétal. Cet empowerment sera non seulement une expertise mais avant tout une déclaration de volonté de rechercher le consensus dans la réflexion éthique au quotidien.

La présente CHARTE ÉTHIQUE est donc un autre pas important dans la gestion de la qualité dans le secteur d'aide et de soins et porte en elle le respect et la valorisation de l'engagement, de la responsabilité et de l'expertise de tous les soignants au service des personnes nécessitant une prise en charge en aides et soins.



## CHARTÉ ÉTHIQUE DE LA COPAS

Les « aides à la réflexion éthique » formulées dans la présente CHARTÉ ÉTHIQUE reflètent le consensus des membres de la COPAS sur les multiples enjeux inhérents à la relation d'aide et de prise en charge de personnes en situation de fragilité liée au vieillissement, à la maladie mentale, au handicap et à la dépendance physique et psychique.

Les quatre premiers sujets traités sont :

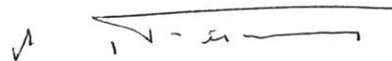
- ❶ La considération de l'utilisateur
- ❷ L'implication de la famille et des proches dans le questionnement éthique
- ❸ La contention physique et la sédation
- ❹ La sexualité dans le milieu institutionnel et le maintien à domicile

La présente CHARTÉ ÉTHIQUE est donc un autre pas important dans la gestion de la qualité dans le secteur d'aide et de soins et porte en elle le respect et la valorisation de l'engagement, de la responsabilité et de l'expertise de tous les soignants au service des personnes nécessitant une prise en charge en aides et soins.

*Livange, le 21 octobre 2014*



Evandro Cimetta  
Coordinateur général



Marc Fischbach  
Président

## AIDE À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE

### LA CONSIDÉRATION DE L'USAGER

Tout acte d'aide et de soins, d'accompagnement et de soutien d'une personne dépendante et/ou en situation de handicap constitue toujours aussi un acte d'ordre éthique ; une réflexion critique des actes quotidiens devrait donc être de mise.

Toute personne âgée dépendante et/ou en situation de handicap devrait avoir, comme toute autre personne, accès aux conseils et aux soins qui lui sont bénéfiques. Dans le respect d'un choix libre et éclairé, toute personne prise en charge devrait pouvoir décider du traitement qu'elle souhaite recevoir. Les soins devraient viser l'amélioration de la qualité de vie en soulageant la douleur, en maintenant la lucidité et le confort du bénéficiaire, en réaménageant espoirs et projets dans le respect de sa singularité.

Tout comportement qui s'écarterait d'une telle réflexion comme par exemple l'acharnement thérapeutique, le refus de soins, le non-respect de la volonté de l'utilisateur devrait être documenté dans un rapport et être communiqué aux instances responsables préalablement définies dans une procédure interne. La famille ou les proches devraient être informés sur chaque incident important concernant leur proche.

Les bonnes pratiques devraient impliquer :

- la mise en place d'une démarche de bientraitance ;
- la prise de conscience face à l'altérité c'est-à-dire la reconnaissance de l'autre dans sa différence ;
- la discussion régulière de questions sensibles entre l'équipe pluridisciplinaire, le médecin traitant, l'utilisateur, la famille et les proches ;
- la sensibilisation et formation du personnel ;
- la mise en place d'un coach interne ou d'une supervision d'équipe ;
- la gestion des plaintes.

## AIDE À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE

### L'IMPLICATION DE LA FAMILLE ET DES PROCHES DANS LE QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE

L'implication de la famille et des proches de l'utilisateur dans le questionnement éthique est un élément essentiel dans la prise en charge.

La responsabilité du prestataire est autrement engagée dans le cas où l'utilisateur ne peut plus se prononcer lui-même.

L'attention accordée à la famille et aux proches devrait être proportionnelle à l'implication de celle/ceux-ci dans la prise en charge de l'utilisateur. L'utilisateur devrait pouvoir décider en premier de l'attention à porter à la famille et aux proches et de la nature de leur interaction avec le prestataire.

Les familles et proches, sauf en cas de désaccord du concerné, devraient pouvoir accéder aux informations dans tous les domaines de sa prise en charge. Pour les questions d'ordre médical, la famille ou les proches devraient être orientés vers le médecin traitant.

Dans des situations de divergences entre la famille/les proches et l'utilisateur, qui ont une influence directe sur le bien-être de l'utilisateur, il importe d'analyser les divergences et de rechercher un terrain d'entente. Si ce terrain d'entente ne peut pas être trouvé, le prestataire devrait toujours agir dans l'intérêt supérieur de l'utilisateur.

La personne concernée décide librement d'une admission en institution stationnaire ou d'une prise en charge par un prestataire. Une exception pourrait être faite en cas de danger imminent pour elle – même ou pour autrui.

## AIDE À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE

### LA CONTENTION PHYSIQUE ET LA SÉDATION

La personne dépendante et/ou en situation de handicap reste un individu avant tout libre, bénéficiant des mêmes droits que toute autre personne. Il s'agit notamment du droit au respect de l'autonomie et de la dignité. Dans ce sens il importe de rechercher le juste équilibre entre la sécurité et autodétermination de l'utilisateur.

Une personne ne devrait pouvoir faire l'objet d'une mesure de contention que dans le but de prévenir tout dommage imminent pour elle-même ou pour autrui. Aussi l'utilisateur devrait-il avoir un certain droit aux « risques de la vie ». La mesure devrait être appliquée suivant le principe de restriction minimale, de façon à rester proportionnée aux risques courus par l'utilisateur ou son entourage.

De manière générale,

- les mesures de contention physique ou de sédation
  - ne devraient être envisagées que, si toutes les autres mesures employées ont échoué ;
  - devraient être basées sur une démarche de bienveillance ;
  - devraient être adéquates et proportionnées et réduites au minimum strictement nécessaire ;
  - devraient être limitées dans le temps ;
  - devraient être précédées d'un consensus au sein de l'équipe soignante ;
  - devraient être suivies d'une évaluation continue et liées à la recherche permanente d'alternatives ;
  - devraient être documentées tant au niveau du processus, tant au niveau des actes proprement dits.
  
- les mesures de sédation se font uniquement sur avis et prescription médicale.

## AIDES À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE

### LA SEXUALITÉ DANS LE MILIEU INSTITUTIONNEL ET LE MAINTIEN À DOMICILE

Toute personne dépendante et/ou en situation de handicap a le droit de vivre sa sexualité.

Toute personne dépendante et/ou en situation de handicap devrait être protégée contre tout agissement visant à l'empêcher de vivre sa sexualité.

Toute personne dépendante et/ou en situation de handicap devrait être protégée contre toutes les actions visant à la tenir à l'écart d'un tiers avec qui, de façon mutuellement consentie, elle entretient ou souhaite entretenir des relations intimes.

Les personnes n'étant plus ou pas en mesure de vivre leur sexualité de manière autonome, devraient pouvoir recourir à une assistance d'un tiers extérieur en vue de trouver un accès à la sexualité. Ce tiers devrait être un professionnel formé de façon appropriée. Cette assistance devrait pouvoir comporter d'une part un soutien dans la démarche de l'utilisateur de rencontrer un(e) partenaire et d'autre part un soutien en vue d'une vie sexuelle épanouie.

Les bonnes pratiques devraient impliquer :

- La sensibilisation du personnel soignant et éducatif, de la famille ou d'autres proches en vue d'une meilleure compréhension et de l'acceptation du besoin de l'utilisateur ;
- La formation des professionnels de santé dans le domaine de la sexualité des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. TEXTES DE RÉFÉRENCE

#### **Chartes, conventions et autres : international**

Déclaration universelle des Droits de l'Homme (Nations Unies)  
10 décembre 1948  
<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

Convention Internationale des droits de l'enfant  
20 novembre 1989  
<http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>

Convention de La Haye concernant la protection des enfants 19 octobre 1996  
16 juin 2010  
<http://www.hcch.net/upload/conventions/txt34fr.pdf>

Code International d'Éthique Médicale (Association Médicale Mondiale – AMM)  
Octobre 1949 amendé 2006  
<http://www.wma.net/fr/30publications/10policies/c8/>

Déclaration de Helsinki, principes éthiques applicables à la recherche médicale impliquant des êtres humains (Association Médicale Mondiale – AMM)  
1964/2013  
<http://www.wma.net/fr/30publications/10policies/b3/>

Déclaration de Lisbonne (Association Médicale Mondiale – AMM)  
1981/1995  
<http://www.wma.net/fr/30publications/10policies/l4/>

Charte de Tallinn des systèmes de santé pour la santé et la prospérité (OMS Europe)  
27 juin 2008  
[http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0008/88604/E91439.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0008/88604/E91439.pdf)

Déclaration des droits des personnes handicapées (Nations Unies)

9 décembre 1975

<http://www.un.org/fr/rights/overview/themes/handicap.shtml>

Charte d'Ottawa Promotion de la santé

21 novembre 1986

[http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0003/129675/Ottawa\\_Charter\\_F.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf)

Déclaration des droits du déficient mental (Nations Unies)

20 décembre 1971

<http://www.un.org/fr/rights/overview/themes/handicap.shtml>

Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme (UNESCO)

19 octobre 2005

[http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=31058&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=31058&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Traitement de la douleur cancéreuse et soins palliatifs Rapport 804 OMS

1997

<http://whqlibdoc.who.int/publications/9242544825.pdf>

#### **Chartes, conventions et autres : européen**

Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine

4 avril 1997

<http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/html/164.htm>

Résolution du Parlement européen sur la santé mentale

19 février 2009

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2009-0063+0+DOC+XML+V0//FR>

Cadre politique et stratégie Santé 2020 (OMS – Europe)

Septembre 2012

[http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0005/215258/Health2020-Long-Fre.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0005/215258/Health2020-Long-Fre.pdf)

Charte européenne des droits et des responsabilités des personnes âgées nécessitant des soins et une assistance de longue durée

Juin 2010

[http://www.age-platform.eu/images/stories/22493\\_AGE\\_charte\\_europeenne\\_FR\\_indd.pdf](http://www.age-platform.eu/images/stories/22493_AGE_charte_europeenne_FR_indd.pdf)

Directive relative à l'application des droits des patients en matière de soins santé des transfrontaliers 2011/24/UE

[http://europa.eu/legislation\\_summaries/employment\\_and\\_social\\_policy/social\\_protection/sp0002\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/employment_and_social_policy/social_protection/sp0002_fr.htm)

Charte sociale européenne

18 octobre 1961

[http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/socialcharter/default\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/socialcharter/default_fr.asp)

Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales

4 novembre 1950 amendée 1 juin 2010

<http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/005.htm>

Charte des droits fondamentaux

Décembre 2009

[http://europa.eu/legislation\\_summaries/justice\\_freedom\\_security/combating\\_discrimination/l33501\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/combating_discrimination/l33501_fr.htm)

Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel

28 janvier 1981

<http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/108.htm>

Convention relative aux droits de l'enfant

20 novembre 1989

<http://www.ohchr.org/FR/Professionalinterest/Pages/CRC.aspx>

Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants

18 décembre 2002

<http://www.cpt.coe.int/fr/documents/cept.htm>

Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (18/12/2002)

Loi du 11 avril 2010

<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2010/0056/a056.pdf#page=1>

Recommandation 1235 Psychiatrie et droits de l'homme

Conseil de l'Europe 1994

<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta94/FREC1235.htm>

Recommandation 779 Droits des malades et des mourants

Conseil de l'Europe 1976

<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta76/FREC779.htm>

Déclaration sur la promotion des droits des patients en Europe

OMS Europe 1994

[http://www.patientevertretung.lu/mmp/online/website/menuvert/legislation/158/88\\_FR.html](http://www.patientevertretung.lu/mmp/online/website/menuvert/legislation/158/88_FR.html)

Charte Européenne d'Éthique Médicale

20 juin 2011

[http://www.ceom-ecmo.eu/sites/default/files/documents/fr-charte\\_europeenne\\_dethique\\_medicale-adoptee\\_a\\_kos\\_0.pdf](http://www.ceom-ecmo.eu/sites/default/files/documents/fr-charte_europeenne_dethique_medicale-adoptee_a_kos_0.pdf)

**Chartes, conventions et autres : national**

Loi du 29 août 1953 portant approbation de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme  
<http://www.legilux.public.lu/rgl/1953/A/1099/1.pdf>

Droits des personnes handicapées  
Loi du 28 juillet 2011  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2011/0169/a169.pdf#page=2>

Loi du 10 décembre 2009 relative à l'hospitalisation sans leur consentement de personnes atteintes de troubles mentaux  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2009/0263/a263.pdf>

Code pénal Art 458  
Délits contre les personnes en l'occurrence le délit de révélation du secret professionnel  
19 juillet 1997  
[http://www.legilux.public.lu/leg/textescoordonnes/codes/code\\_penal/cp\\_L2T08.pdf](http://www.legilux.public.lu/leg/textescoordonnes/codes/code_penal/cp_L2T08.pdf)

Loi relative à la protection de la jeunesse  
10 août 1992  
<http://www.legilux.public.lu/rgl/1992/A/2196/1.pdf>

Loi relative aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie  
16 mars 2009  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2009/0046/a046.pdf>

Code de la sécurité sociale  
Livre I, Chapitre VI, Dispositions diverses, Art 83 Contestations et voies de recours  
2013  
[http://www.cns.lu/files/legislation/Livre\\_1.pdf](http://www.cns.lu/files/legislation/Livre_1.pdf)

Loi sur l'euthanasie et l'assistance au suicide  
16 mars 2009  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2009/0046/a046.pdf>

Loi portant incrimination de l'abus de faiblesse  
21 février 2013  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2013/0035/a035.pdf>

Loi du 2 août 2002 à l'égard du traitement des données à caractère personnel  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2007/0131/a131.pdf#page=11>

Charte des droits de la personne âgée (ALGG)  
1991  
[http://www.mfi.public.lu/a\\_z/D/Demence/ChartePAfr.pdf](http://www.mfi.public.lu/a_z/D/Demence/ChartePAfr.pdf)

Code de déontologie médicale  
Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> mars 2013  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2013/0047/a047.pdf>

Code de déontologie de certaines professions de santé  
Règlement grand – ducal du 7 octobre 2010  
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2010/0184/a184.pdf>

Code de déontologie de la société luxembourgeoise de psychologie  
2001  
[http://www.slp.lu/wordpress/wp-content/ethical\\_code.pdf](http://www.slp.lu/wordpress/wp-content/ethical_code.pdf)

Code de déontologie du kinésithérapeute  
2008  
[http://www.luxkine.lu/alk\\_cms/files/content\\_images/ALK\\_broschuere\\_CODE\\_web.pdf](http://www.luxkine.lu/alk_cms/files/content_images/ALK_broschuere_CODE_web.pdf)

### **Publications**

Droits de patients  
Brochure : Ministère de la Santé / Patiente Vertriebung octobre 2009  
[http://www.patientevertriebung.lu/mmp/online/website/menuvert/services/28/file\\_469/Brochure\\_FR\\_271009.pdf](http://www.patientevertriebung.lu/mmp/online/website/menuvert/services/28/file_469/Brochure_FR_271009.pdf)

Guide du handicap – droits et encadrement juridique  
Brochure : Info – Handicap juillet 2011  
<http://www.info-handicap.lu/index.php/fr-FR/guide-du-handicap/3arbeit-und-einkommen-travail-et-revenu/658-chap3-1>

### **Instances nationales**

Commission nationale d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé  
9 septembre 1988  
<http://www.cne.public.lu/>

Comité national d'éthique de recherche  
17 juillet 2000  
<http://www.cner.lu/>

### **Liens**

<http://www.sante.public.lu/fr/catalogue-publications/rester-bonne-sante/sante-mentale/liste-de-publications-sante-mentale>

<http://www.old.50plus.gr/english>  
personnes âgées Grèce

<http://www.age-platform.eu>  
personnes âgées Europe

<http://www.anbo.nl>  
personnes âgées Pays bas

<http://www.biva.de>  
personnes âgées Allemagne

<http://www.edf-fehp.org>  
Forum européen des personnes handicapées

[http://www.coe.int/t/dg3/healthbioethic/cdbi/default\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg3/healthbioethic/cdbi/default_fr.asp)  
Conseil de l'Europe

<http://www.who.int/ethics/fr/>  
Organisation Mondiale de la Santé

[http://www.espace-ethique-alzheimer.org/encarts\\_details.php?n=301&e=1](http://www.espace-ethique-alzheimer.org/encarts_details.php?n=301&e=1)  
projet européen ALCOVE

## 2. OUVRAGES

### DE Ethik in der Pflege

Reinhard Lay  
Schlütersche (2012)  
ISBN : 978-3-89993-271-3

Ethik im Pflegealltag  
Marion Großklaus – Seidel  
Kohlhammer (2002)  
ISBN : 978-3-170-16075-0

Klinische Ethik – METAP  
Albisser Schleger/Mertz/Meyer-Zehnder/Reiter-Theil  
Springer (2012)  
ISBN : 978-3-642-11127-3

Ethik. Wie soll ich handeln?  
Dagmar Fenner  
UTB basics (2008)  
ISBN : 978-3-825-22989-4

Ethik in der Altenpflege.  
Ethische Grundsätze als Wehweiser und Hilfe für die Pflegepraxis.  
Doris Fölsch  
Facultas.wuv (2012)  
ISBN : 978-3-708-90865-6

„Für alle Fälle“. Arbeit mit Fallgeschichten in der Pflegeethik.

d. Akademie für Ethik in der Medizin e.V.

Schlütersche (2005)

ISBN : 978-3-899-93418-2

Ethik in der Pflegeausbildung. Beiträge zu Theorie und Didaktik.

Marianne Rabe

Huber (2008)

ISBN : 978-3-456-84665-1

Ethik der Interpersonalität

Martin W. Schnell Hrsg.

Schlütersche (2005)

ISBN : 978-3-899-93147-1

Ethik in Strukturen bringen. Denkanstöße zur Ethikberatung im Gesundheitswesen.

Wolfgang Heinemann Hrsg.

Herder (2010)

ISBN : 978-3-451-30325-8

“Coolout in der Pflege“. Eine Studie zur moralischen Desensibilisierung.

Karin Kersting

Mabuse (2013)

ISBN : 978-3-940-52999-2

Ethik – Policy. Palliative Sedierung. Theoretische Grundlage für ethische Abwägungen in der Praxis.)

Annette Riedel

Lippe (2014)

ISBN : 978-3-899-18222-4

Ethik organisieren. Handbuch der Organisationsethik.

Thomas Krobath Hrsg. ; Andreas Heller Hrsg.

Lambertus (2010)

ISBN : 978-3-784-11980-9

Spiritualität in der Pflege

Elisabeth Uhländer – Masiak Hrsg.

Hans Huber Verlag (2002)

ISBN : 978-3-456-8383-35

Der Stellenwert der Ethik in der Pflegeausbildung. Stufenmodell der Entwicklung einer ethischen Kompetenz.

Francesco Cozorla Albrecht

Diplomica (2010)

ISBN : 978-3-836-69110-9

Anerkennung und Gerechtigkeit in der Heilpädagogik. Pflegewissenschaft und Medizin auf dem Weg zu einer nichtexklusiven Ethik

Markus Dederich Hrsg.

Transcript (2011)

ISBN : 978-3-837-61549-4

Ethik und Behinderung. Ein Perspektivenwechsel.

Sigrid Graumann Hrsg.

Campus (2004)

ISBN : 978-3-593-37619-6

Ethik in der Behindertenpädagogik. Menschenrechte, Menschenwürde, Behinderung.

Detlef Horster; Vera Moser

Kohlhammer (2011)

ISBN : 978-3-170-21298-5

Lebensqualität im Alter: Gerontologische und ethische Perspektiven auf Alter und Demenz.

Michael Coors

Kohlhammer (2013)

ISBN : 978-3-170-22953-2

Menschen mit Demenz. Menschen Ohne Autonomie?

Untersuchung eines pfelethischen Spannungsverhältnisses.

Lisa Weidinger

AV Akademieverlag (2014)

ISBN : 978-3-639-62547-9

Macht und Missbrauch in Institutionen. Interdisziplinäre Perspektiven auf institutionelle Kontexte und Strategien der Prävention

Helmut Willems ; Dieter Ferring Hrsg.

Springer (2014)

ISBN : 978-3-658-04296-7

Gerechtigkeit: Wie wir das Richtige tun.

Michael J.Sandel

Ullstein (2013)

ISBN : 978-3-550-08009-8

Moralbewusstsein und kommunikatives Handeln

Jürgen Habermas

Suhrkamp Verlag (1983)

ISBN : 978-3-518-28022-5

Kritik der reinen Vernunft

Immanuel Kant

Reclam (1986)

ISBN : 978-3-1500-6461-0

Kritik der praktischen Vernunft

Immanuel Kant

Reclam (1986)

ISBN : 978-3-866-47594-6

Kritik der Urteilskraft

Immanuel Kant

Reclam (1986)

ISBN : 3-15-001111-9

Das Prinzip der Verantwortung

Versuch einer Ethik für die technologische Zivilisation

Hans Jonas

Suhrkamp (2003)

ISBN : 978-3-518-39992-7

**GB** Conflicts of Care. Hospital Ethics committees in the USA + Germany

Helen Kohlen

Campus Verlag (2009)

ISBN : 978-3-5933-8814-4

Nursing Ethics. A virtue based approach

Dr Alan E. Armstrong

Palgrave Macmillan(2010)

ISBN : 978-0-2302-4419-1

**FR** Le soin est une éthique.

Consentement, refus et obstination déraisonnable

Alain de Broca

Seli Arslan (2014)

ISBN : 978-2-842-76197-4

Bientraitance et qualité de vie. Prévenir les maltraitances pour des soins et une relation

d'aide humanistes

Coordonné par Michel Schmitt

Elsevier Masson . (2013)

ISBN : 978-2-294-73718-3

Ethique du soin ultime

Jacques Ricot

Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (2010)

ISBN : 978-2-810-90014-5

Le proche de la personne malade dans l'univers des soins. Enjeux éthiques et proximologie

Hugues Joublin

Érès . (2010)

ISBN : 978-2-749-21251-7

La banalisation de l'humain dans le système de soins. De la pratique des soins à l'éthique du quotidien.

Michel Dupuis, Raymond Gueibe, Walter Hesbeen  
Seli Arslan (2011)  
ISBN : 978-2-842-76173-8

L'éthique en chemin. Démarche et créativité pour les soignants.

Cécile Bolly ; Véronique Grandjean  
Edition l'Harmattan (2004)  
ISBN : 978-2-747-56631-5

Risque et psychiatrie. Enjeux éthiques.

Nicole Cano et al.  
Solal Editeurs (2009)  
ISBN : 978-2-353-27077-4

Le diagnostic en psychiatrie. Questions éthiques.

Anne Danion Grilliat  
Elsevier Masson (2006)  
ISBN : 978-2-294-07661-9

Construire une éthique en établissements pour personnes âgées.

Bernard Laborel ; Richard Vercauteren  
Érès (2004)  
ISBN : 978-2-749-20310-2

Éthique et démence.

Pancrazi  
Masson (2004)  
ISBN : 978-2-294-01613-4

Éthique et soins infirmiers.

Danielle Blondeau  
PU Montréal (1999)  
ISBN : 978-2-760-61740-7

Auprès de la personne handicapée. Une éthique de la liberté partagée.

Elisabeth Zucman  
Érès (2011)  
ISBN : 978-2-749-21448-1

Alzheimer, éthique et société

Fabrize Gzil édit.  
Érès (2012)  
ISBN : 978-2-749-23495-3

L'infirmier et les soins palliatifs  
SFAP (2013)  
Elsevier Masson  
ISBN : 978-2-294-73830-2

Théorie de la justice  
John Rawls  
Points Essais (2009)  
ISBN : 978-2-757-81416-1

Éthique et responsabilité  
À la Braconnière (1994)  
Paul Ricoeur  
ISBN : 978-2-825-20216-6

Éthique et Infini  
Emmanuel Levinas  
Biblio Essais (1984)  
ISBN : 978-2-253-03426-1

L'utilitarisme  
John Stuart Mill  
Champs Classiques (2008)  
ISBN : 978-2-0812-1794-2

Une voix différente : Pour une éthique du care  
Carol Gilligan  
Champs Essais (2008)  
ISBN : 978-2-0812-1377-7

### 3. JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

Ethica Clinica  
Revue francophone d'éthique des soins de santé  
Rédacteur en chef : Jean-Michel Longneaux

Éthique et santé  
Revue pédagogique à vocation scientifique  
Rédacteur en chef : Alain de Broca  
Rédactrice en chef : Catherine Draperi  
Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.  
Anesm Juin 2010

Analyse documentaire relative au développement d'une démarche éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.  
Analyse critique de la littérature Partie 1 et 2  
Anesm / Saint Denis  
[www.anesm.sante.gouv.fr](http://www.anesm.sante.gouv.fr)